

31.03.2026 - 09:00 Uhr

## Traitement des addictions en Suisse: l'alcool reste de loin le motif le plus fréquent, la cocaïne marque la plus forte hausse



Lausanne (ots) -

Selon les dernières données en date du [Système de monitoring act-info](#), plus de 40'000 personnes ont entamé un traitement dans une structure professionnelle d'aide aux personnes dépendantes en 2024. Près de la moitié d'entre elles (48%) ont été prises en charge principalement pour un problème lié à l'alcool. La cocaïne se classe en deuxième position (12%), suivie des opioïdes (comme l'héroïne) et du cannabis (10% chacun). Entre 2020 et 2024, le nombre de traitements pour une addiction à la cocaïne (poudre et crack) a fortement augmenté.

Financé par l'Office fédéral de la santé publique et réalisé par la fondation Addiction Suisse, le Système de monitoring [act-info](#) permet d'estimer le nombre de personnes qui ont recours à des prestations de traitement ou de conseil dans une institution spécialisée en raison d'un problème d'addiction, de même que son évolution au fil du temps :

- **Alcool** : Avec quelque 20'000 entrées en traitement, l'alcool occupe toujours clairement la tête du classement en 2024. L'âge moyen de la clientèle est de 45 ans environ ; il est plus élevé que pour la plupart des autres substances. En moyenne, il s'écoule plus de 10 ans entre le début d'une consommation problématique et la première prise en charge, ce qui est plus long que pour d'autres substances. Le fait que la consommation d'alcool soit largement acceptée socialement peut notamment contribuer à ce laps de temps important.
- **Cocaïne (y compris crack)** : En 2024, plus de 5000 personnes ont commencé un traitement pour un problème principal lié à la cocaïne (poudre) ou au crack, ce dernier représentant, selon les estimations, près de 20% de ces cas. Pour les deux formes de cocaïne considérées ensemble, la demande de traitement a augmenté de plus de 40% entre 2020 et 2024. Compte tenu des prix bas et de la grande disponibilité de la substance, la consommation de cocaïne (en particulier sous forme de poudre) est répandue dans de larges couches de la société. Le groupe d'âge des 25 à 39 ans est fortement représenté dans les admissions en traitement, la première consommation de cocaïne intervenant souvent aux alentours de la 20e année.
- **Autres substances** : En 2024, plus de 4000 entrées en traitement ont été motivées principalement par un problème lié à la consommation **d'opioïdes**. Ce chiffre englobe un peu plus de 1500 admissions pour un traitement par agonistes opioïdes. En 2024 toujours, le **cannabis** a été enregistré comme problème principal dans plus de 4000 admissions, et les **somnifères et tranquillisants** dans 2000 cas environ.
- **Addictions comportementales** : En 2024, quelque 3500 personnes ont entamé un traitement pour un

trouble de type addictif non lié à une substance. Le jeu de hasard et d'argent représente la majorité des cas avec environ 1300 admissions, soit une hausse de plus de 40% entre 2020 et 2024. Viennent ensuite les troubles de type addictif liés aux produits numériques.

### **Crack et opioïdes : situations complexes avec de fréquents retours en traitement**

Pour les opioïdes et, de plus en plus, pour la cocaïne, en particulier le crack, on observe une proportion de réadmissions élevée par rapport à d'autres substances, ce qui reflète le potentiel hautement addictif de ces substances et montre combien il est difficile de s'affranchir d'une dépendance à celles-ci. Les données act-info indiquent par ailleurs que les personnes concernées vivent souvent dans des conditions extrêmement précaires et consomment plusieurs substances en parallèle. On observe en outre fréquemment une consommation alternante entre le crack, la cocaïne (poudre) et les opioïdes, avec des réadmissions répétées.

### **Seule une petite fraction des personnes concernées cherche de l'aide**

Compte tenu du nombre élevé de personnes ayant des problèmes liés à la consommation de substances psychoactives ou à d'autres comportements pouvant engendrer une addiction en Suisse, le nombre de prises en charge pourrait être beaucoup plus élevé. Pour l'alcool en particulier, la consommation reste largement banalisée, même lorsqu'elle est importante, de sorte que de nombreuses personnes ne reconnaissent pas leur problème pendant longtemps. Il convient de briser ce tabou.

### **Les coupes dans le monitoring affaiblissent la base de connaissances**

Dans le cadre du plan d'économies de la Confédération, le Système de monitoring act-info doit être réduit. C'est regrettable, car il s'agit d'un instrument essentiel à l'observation de la situation en matière d'addictions, notamment pour ce qui est de la consommation de substances illégales. À une époque où l'on voit sans cesse apparaître de nouvelles substances et où des changements interviennent rapidement dans les usages, il est nécessaire de disposer de suffisamment de données sur les évolutions pour pouvoir réagir et ajuster les mesures et les offres de traitement. Malgré des ressources réduites, le monitoring act-info continuera d'apporter une contribution importante à l'observation de la santé en Suisse.

*Le système de monitoring act-info se base sur une enquête annuelle auprès de toutes les institutions d'aide du domaine des addictions afin d'estimer le nombre total de personnes prises en charge dans une structure professionnelle pour un problème d'addiction (sans les traitements chez un médecin privé). Outre les problèmes principaux (à l'origine de l'admission) des personnes concernées, des données sur la répartition par âge et par sexe et prise(s) en charge antérieure(s) sont également recueillies depuis 2026.*

*Un sous-groupe d'institutions d'aide aux personnes dépendantes a livré pendant deux décennies, au moyen de questionnaires d'admission et de sortie, des données détaillées sur les problèmes et les caractéristiques de la clientèle, comme l'âge au début de la consommation, les conditions de vie, les problèmes secondaires, les consommations multiples, les réadmissions et les motifs de fin de prise en charge. Dans le cadre du plan d'économies de la Confédération, ce deuxième volet ne peut plus être assuré. Ce manque sera compensé autant que possible par l'élargissement de l'enquête annuelle auprès de toutes les institutions. La tenue des statistiques sur le traitement par agonistes opioïdes et sur le traitement avec prescription de diacétylmorphine (forme pharmaceutique de l'héroïne), quant à elle, est maintenue.*

Contact:

Markus Meury  
Porte-parole  
mmeury@addictionsuisse.ch  
021 321 29 63

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000980/100939271> abgerufen werden.